

Assemblée Générale du 03 Juillet Deux-étoiles Vingt-et-un.

- Compétition interne : finalistes groupe premier : Luc et David ; groupe consolante : Ludovic et Erwan
Daviqueurs : Luc et Ludovic
- Réunion : membres présents : Gilles Desgranges, deux Renvillat, Anthony, Ludovic, Benoît, Pascale, David, deux Pêche, Stéphane, Paolo, Sullivan, Fabien.
- ~ Priambule du Président : Hommages à Jean Beyer +, membre fondateur du club, Jacques Levetin + ancien champion du monde.
- ~ Activité : Quatre membres en plus en donnée brute dans l'effectif par rapport à 2019/20.
- ~ Résultats sportifs : prestation écourtée par le Saw-Cor 2 mais de bons résultats à prolonger pour la saison prochaine.
- ~ Actions : Stages de Ludovic, Benoît et Erwan, Cinq journées scolaires avec les quatre classes de CM1 et CM2 de la commune.

Chocolat de Noël: Deux-Cents Nonante-Trois Euros de bénéfice pour le club contre Cent-Soixante-Trois en 2019.

Entraînements: Chaque ne pourra nous intégrer dans son emploi du temps en Deux-échelle-Vingt-et-un et vingt-deux, Christian Virot le remplacera.

Bilan: Finances: les comptes font apparaître un bénéfice de deux-échelle-Trois Cent Sept Euros et Septante-neuf centimes. L'entraîneur a coûté moins cher du fait des confinements, les manifestations ont coûté moins mais rapporté moins aussi (Tarot...), nous avons acquis une belle table neuve, les subventions et apports des sponsors ont été plus importants.

Tarifs pour les saisons à venir:

- Pour les joueurs déjà inscrits en 2020/21: compensation des cotisations fédéraives. Les adhérents ne paieront qu'un cinquième de la cotisation de la fédération 2021/22 s'ils se réinscrivent.

Les adhérents se verront rembourser quatre cinquièmes de la cotisation de la fédération 2020/21 s'ils ne se réinscrivent pas en 2021/22.

La cotisation de vingt Euros pour le Pcm reste due et non remboursable. La ligue permettra pour 2021/22 une baisse de moitié des frais de licence.

- Pour les nouveaux adhérents en 2021/22: compensation des cotisations fédéraives. La ligue permettra pour 2021/22 une baisse de moitié des frais de licence et trois ditionsnelles.

La cotisation Pcm reste à vingt Euros.

Le taux baisse globalement donc cette année 2021/22 mais reprendra son cours "normal" l'année suivante.

Changement d'un membre du bureau.

En l'occurrence, le Président remet son mandat aux élections. Sans volonté pour se faire élire à sa place, il se propose de renouveler son mandat pour trois ans, à charge pour nous de lui trouver un candidat successeur à cette issue, même si l'acceptera alors de conserver une fonction au bureau... mais pas de président ! 2 ans à ce poste finissent par l'user.

Rédu à l'unanimité jusqu'en Deux. Mlle-D. Vingt-Quatre donc.

Informations diverses.

Convention Super V: Deuxième période du règlement. Aout au onze septembre pour des tickets d'achat à partir de 70,01€ qui vous permettront une réduction de votre cotisation 2021/22.

Attention: deux tickets de 70,01€ valent deux tickets, un de 140,02€ n'est qu'un ticket ! Quatre tickets par licencié au maximum, si vous en avez plus, distribuez-les aux autres.

Pôle associatif: la nouvelle construction aura Cinq-Cents mètres carrés exploitables en sout (contre Cent pour l'annexe). L'année devendra salle de rangement. Il nous faudra prévoir environ six mois sans entraînement sur place durant les travaux.

Appel d'offre pour l'architecte en septembre, coût 211€, deux à deux ans et demi. La communauté de communes prendra ensuite en charge le bâtiment actuel.

Entraîneur: Christian Virot succèdera à Hervé. Cours jeunes le mercredi de 18^h15 à 19^h45. Cours adultes à la suite une semaine sur deux.

Choix d'équipe D2 ou D3 : les joueurs restants ont choisi la D3.

ACTIONS: forum des associations : 10^h/17^h pour le quatre septembre prochain.

Proposition de démonstration avec Stéphane et Paolo vers onze heures.

Réunion de rentrée : la veille pour composer les équipes et procéder aux réinscriptions.

